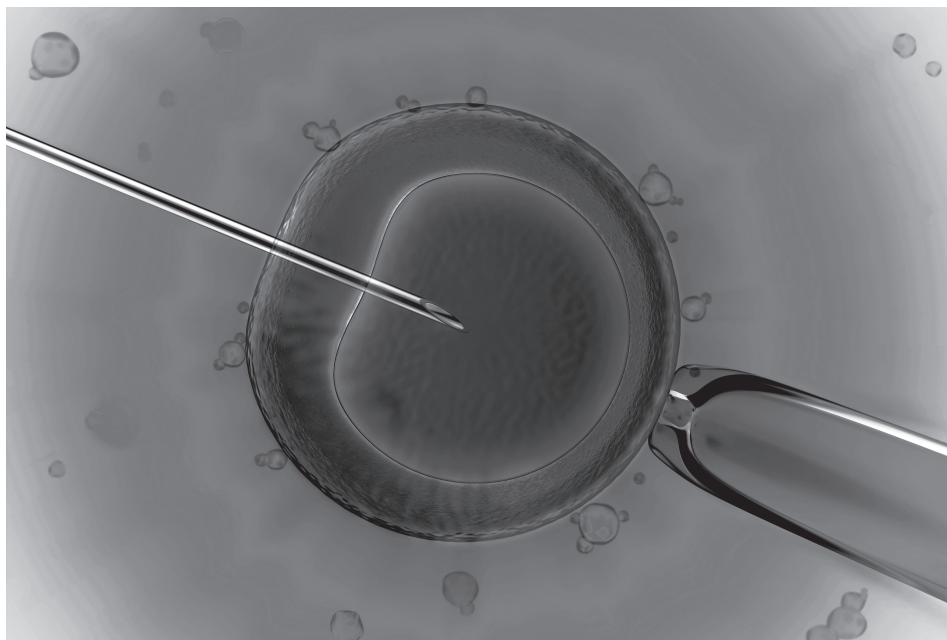




Don d'ovules : Non à la procréation à tout prix !



Contrairement au don de sperme, le don d'ovules n'est pas une simple intervention au bénéfice d'autrui, car il implique une intervention de longue durée sur le corps humain, à la fois physiquement invasive et potentiellement dangereuse pour la santé des femmes impliquées.

Le Conseil fédéral fixe des critères concernant l'autorisation du don d'ovules. Pour biorespect, cette procédure pose d'importants problèmes.

Dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur la procréation médicalement assistée (LPMA), le Conseil fédéral s'est notamment penché sur l'autorisation du don d'ovules. Il répond ce faisant à une motion déposée en 2021 et adoptée par le Conseil national et le Conseil des États.

Le Département fédéral de l'intérieur, instance compétente, est maintenant chargé d'élaborer d'ici fin 2026 un projet de consultation. La longueur de ce délai montre clairement que le Conseil fédéral est conscient de l'ampleur des problèmes sociaux et éthiques soulevés. Cela ne l'empêche toutefois pas de préparer une autorisation - pour biorespect une autre digue prête à sauter.

Le don d'ovules ne doit être autorisé qu'accompagné de l'introduction simultanée d'un registre des donneuses. L'objectif est ici de garantir le droit fondamental de l'enfant à connaître ses origines. On sait toutefois que si bien

Le don d'ovules comporte des risques considérables pour la santé de la donneuse.

des couples envisagent notamment de se procurer des ovules à l'étranger, c'est parce que les donneuses d'ovules peuvent, dans certains pays, rester anonymes. Le Conseil fédéral veut par ailleurs empêcher que des femmes donnent des ovules pour des raisons financières. Enfin, il veut examiner l'imposition d'une limite d'âge.

Les problèmes liés au don d'ovules est un sujet sur lequel biorespect attire depuis longtemps. Ce que cela signifie



Point de vue

En ce début d'année 2025, notre actualité a comporté des sujets brûlants. En janvier, comme membre de la commission d'accompagnement, nous avons participé à l'évaluation de la loi fédérale sur l'analyse génétique humaine (LAGH). Nous y avons évidemment fait part de nos critiques : informations et conseils insuffisants, absence de réglementation pour les tests génétiques en ligne, manque de clarté au niveau de la délimitation entre applications médicales et non médicales.

Le Conseil fédéral a par ailleurs relancé le débat sur le don d'ovules en Suisse et le « génie génétique vert » reste lui aussi un thème central : de nouveaux efforts sont déployés dans l'UE en vue de l'autorisation de nouvelles techniques génétiques (NTG) en agriculture. La Pologne, présidente du Conseil, propose une réglementation moins contraignante des brevets sur les plantes NTG, ce qui implique nécessairement une monopolisation accrue au niveau des semences. Les entreprises de biotechnologie pourraient aussi déposer des brevets sur les obtentions par sélection conventionnelle, privant ainsi les sélectionneurs paysans de leurs moyens d'existence. Il n'en reste pas moins que biorespect continue à lutter pour une interdiction totale des brevets sur les plantes et les animaux.

Tino Plümecke, secrétaire général biorespect

Feuille d'information

biorespect
Murbacherstrasse 34
4056 Bâle
(abonnement inclus dans la cotisation de membre)

Invitation à l'assemblée générale

Nous avons entamé l'année 2024 par une superbe manifestation d'anniversaire au « Bellevue » bâlois, où nous avons fêté nos 35 ans d'existence dans le cadre d'une table ronde. En cours d'année, ce sont avant tout les efforts en vue d'une légalisation du « nouveau génie génétique » au niveau européen et suisse qui nous ont occupés. Enfin, nous nous sommes prononcés sur la révision de la loi sur les brevets dans le domaine de la sélection végétale et sur la demande de dissémination de blé OGM à Reckenholz, dans le canton de Zurich.

En 2025, nous aurons beaucoup de travail dans le domaine de la réglementation des nouveaux procédés de génie génétique dans l'agriculture et pour l'accompagnement critique du débat sur le don d'ovules et la révision de la loi sur la procréation médicalement assistée. Aimerez-vous savoir personnellement quels seront les thèmes dominants de l'année pour biorespect ? Sachez que vous êtes cordialement invités à participer à notre assemblée générale ; elle se tiendra :

**Vendredi 15 mai 2024
de 19 à 20 heures**

dans nos bureaux du premier étage de la Fazit, Murbacherstrasse 34, à Bâle (atteignable par le tram 1 ou 11 de la gare CFF de Bâle, descente à l'arrêt Voltaplatz)

Ordre du jour

- Rapport annuel 2024
- Comptes annuels 2024
- Élections du comité et de l'organe de révision
- Aperçu des activités de l'année 2025
- Divers

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions d'annoncer votre venue à : info@biorespect.ch, tél. 061 692 01 01.

31ème année, no 199

Date: 17.3.2025

Publication: 4 x par an

Tél. 061 692 01 01 | info@biorespect.ch

www.biorespect.ch | www.gen-test.info

IBAN CH24 0900 0000 4002 6264 8

Crédit photographique :

p. 1: fotolia.com

p. 2: fotolia.com



en détail, biorespect l'a fait élaborer en 2022 sur la base d'études récentes. Résultat : pour la donneuse d'ovules, le traitement comporte non seulement des effets secondaires importants suite au traitement hormonal, mais aussi un risque de blessures lors du prélèvement

des ovules, voire de conséquences à long terme, une stérilité par exemple.

Notre expertise « Medizinische Risiken der Eizellenspende » (« Risques médicaux du don d'ovules ») est disponible et téléchargeable sur biorespect.ch.

Une absurdité : des souris issues de deux pères



Le génie génétique est synonyme de souffrance animale insensée.

Des chercheurs chinois ont créé des souris sans patrimoine génétique maternel. Ils ont dans ce but mis en contact l'ADN de cellules souches embryonnaires de souris mâles et celui de spermatozoïdes, puis transféré le tout dans des ovules énucléés. Ils ont dans l'opération de plus manipulé 20 gènes dits gènes soumis à empreinte (imprinting genes). Seuls 11,8% des 1081 embryons implantés dans des mères porteuses ont survécu jusqu'à la fin de la période de gestation. Les souriceaux survivants présentaient diverses anomalies telles qu'obésité, paupières ouvertes, langue hypertrophiée et protubérante, organes

internes hypertrophiés, œdèmes, hernies ombilicales ou encore longévité réduite. Toutes les souris qui ont atteint l'âge adulte étaient de plus stériles.

Le nombre élevé d'embryons non viables et les graves dommages sanitaires subis par les individus survivants illustrent à l'évidence l'ampleur des souffrances infligées à ces animaux. Par ailleurs, on ne comprend pas bien l'éventuelle utilité sociale d'une telle technologie. Les chercheurs n'abordent pas la question des changements normatifs que de telles applications impliquent.